

Arlon, le 18 janvier 2016

PROVINCE DE LUXEMBOURG



VILLE D'ARLON

Belgique

Rue Paul Reuter, 8 - 6700 ARLON
Tél : 063/245.600 - Fax : 063/222.975

Nos références: Secr/C.L./S.H. n° 1/2016
Agent traitant: C.L./S.H.

*Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,*

*Conformément à l'article L-1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à la séance publique du Conseil communal qui aura lieu à l'Hôtel de Ville en la salle de ses réunions, le **mardi 26 janvier 2016 à 19h00** :*

*une partie séance publique du Conseil communal
une partie séance à huis clos du Conseil communal*

Séance publique du Conseil communal

Administration Générale

1. Approbation du procès - verbal de la séance du conseil communal du 26 novembre 2015
2. Approbation du procès - verbal de la séance précédente
3. Communication d'ordonnances de police de réglementation de la circulation
4. Cityparking : point de la question
5. Approbation de la convention de mise à disposition d'un régisseur communal en vue de la gestion de l'ancien Palais de Justice

Travaux communaux

6. Marché de Travaux : Aménagement partiel du chemin des Marmottes et de la rue de Stehnen. Approbation des conditions et du mode de passation

7. Exécution de Travaux : Extension et rénovation de l'école de Fouches – Ratification de la décision du Collège communal du 14 décembre 2015 relative à l'approbation des avenants 9 et 10
8. Exécution de Travaux : Remplacement du coffret électrique de la chaufferie de l'église de Barnich. Ratification de la décision du Collège communal approuvant, vu l'urgence, le remplacement et la dépense
9. Exécution de Travaux : Modernisation de la rue du Rhin : approbation de la demande de remise des amendes de retard
10. Marché de Fournitures : Remplacement de véhicules pour le Département Technique. Approbation des conditions et du mode de passation
11. Marché de Fournitures : Acquisition d'appareils horodateurs en vue d'assurer la gestion du stationnement payant. Approbation du cahier spécial des charges
12. Marché de Services : Contrôle du stationnement à durée limitée sur la voie publique. Approbation du cahier spécial des charges
13. Marché de Services : Mission de géomètre-expert pour les années 2016-2017 – Approbation des conditions et du mode de passation
14. Financement des Travaux : Modification du Plan Communal d'Investissement (PIC 2013-2016)

Biens communaux

15. Vente à INFRABEL d'une emprise de 2 ares 61 centiares, à Stockem, en retrait de la route de Neufchâteau, à prendre dans la parcelle cadastrée Arlon – 6ème Division – Heinsch – Section C – numéro 914 / 02 F : Décision définitive et approbation du projet d'acte
16. Vente de gré à gré d'une partie de 65 centiares d'une parcelle communale non cadastrée à Sampont, rue du Potier : Décision définitive et approbation du projet d'acte
17. Modification de l'alignement de la rue de la Bick à Heinsch : Intégration dans le domaine public d'une partie de 29 centiares de terrain communal.
18. Vente définitive d'un ensemble de biens communaux comprenant l'ancien arsenal des pompiers sis rue de l'Esplanade, les maisons n°s 20 – 22 rue Joseph Netzer ainsi qu'une contenance de 1 a 41 ca déclassée du domaine public : Décision définitive et approbation des conditions

Bois communaux

19. Approbation d'un devis pour travaux forestiers non subsidiés à exécuter dans les bois communaux situés dans le cantonnement de VIROINVAL
20. Approbation d'un devis pour travaux forestiers non subsidiés à exécuter dans les bois communaux situés dans le cantonnement d'ARLON

Fabriques d'Eglises

21. Budget du Conseil d'Administration de la Communauté Israélite pour l'année 2016
22. Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2015 de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin

23. Modification budgétaire - demande n°1 pour la fabrique d'église Sainte Aldegonde à Sterpenich pour l'exercice 2015

Service économique

24. Approbation du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet d'un schéma communal de développement commercial

Finances communales

25. Délégation de compétence au Collège pour les marchés publics du budget ordinaire d'un montant inférieur à 30.000 euros

Ecoles communales primaires et gardiennes

26. Ratification de la décision d'ouvertures de classes

Le Directeur général adjoint
(s)C. LECLERCQ

Par le Collège :

Le Bourgmestre-Président
(s)V. MAGNUS